

# Références juridiques

Version : mai 2017

D'après le guide Ref-Lex édité par le SNE : <http://reflex.sne.fr/guide>

Les renseignements obligatoires sont signalés en couleur.  
Auteur/traduction/préface = nom, initiales du prénom

## Codes officiels :

**Nom abrégé du code, article, annexe**

Ex. CMP, art. 35, II / CSS, art. L. 162-12-15, al. 5

## Lois, ordonnances, décrets pourvus d'un numéro d'ordre chronologique :

**Type de texte abrégé n° du texte, date, titre, NOR, ELI, article**

Ex. L. const. n° 2008-724, 23 juill. 2008 / D. n° 2015-261, 5 mars 2015, relatif au fonctionnement et à l'organisation des tribunaux maritimes

## Textes sans numéro d'ordre chronologique : décrets portant mesures nominatives, arrêtés, circulaires... :

**Type de texte abrégé n° interne du texte, date, titre, NOR, ELI, article**

Ex. D., 17 juill. 2008, tendant à soumettre un projet de loi constitutionnelle au Parlement réuni en Congrès, NOR : HRUX0817196D

## Jurisprudence française :

**Nom de la juridiction abrégé ville [le cas échéant], formation, nature de la décision, date, n°, codes de publication, noms des parties, ECLI**

Ex. Cons. const., 8 août 1985, n° 85-196 DC / CA Paris, 4-1, 11 mars 2016, n° 13/167377

## Actes des autorités administratives indépendantes et des organismes assimilés :

**Nom de l'AAI abrégé, type d'acte abrégé, n° de l'acte, date, titre, NOR**

Ex. Agence de biomédecine, rapp. / AGIRC, circ. n° 2015-03-DRJ, 24 juill. 2015

## Publication au Journal officiel :

**Journal officiel abrégé n°, date, n° du texte, n° de la ou des pages**

Ex. JO n° 0116, 21 mai 2015, texte n° 1 / JO Sénat, 17 juill. 2015, p. 7771

## Recueils de jurisprudence des juridictions françaises :

**Nom du recueil abrégé, date, n° du recueil, n° de la ou des pages**

Ex. Bull. civ. II, n° 12 / Lebon, p. 512

## Bulletins officiels :

**Nom du bulletin officiel abrégé n°, date**

Ex. BO Travail n° 2014/12, 30 déc. 2014 / BO Justice n° 2015-02, 27 févr. 2015

## Traités constitutifs et fondateurs de l'Union européenne :

**Nom du traité abrégé, article, annexe**

Ex. Traité CE, art. 33, 2 / Traité FUE, art. 134 ou TFUE, art. 134

## Actes unilatéraux édictés par les institutions de l'Union européenne :

**Type d'acte (domaine) n° de l'acte nom de l'institution ou organe auteur de l'acte, date, intitulé, article, ELI**

Ex. Règl. (UE) n° 583/2010 de la Commission, art. 2 / Livre vert n° COM(2006) 105 final, 8 mars 2006, Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable

## Jurisprudence de l'Union européenne :

**Nom de la juridiction abrégé, chambre, date, n° de requête, nom des parties, ECLI**

Ex. CJUE, 4<sup>e</sup> ch., 21 oct. 2015, n° C-215/15, Gogova, ECLI:EU:C:2015:710 /

## Traités et accords internationaux :

**Nature de l'acte abrégé ville, date, titre, article**

Ex. Conv. Vienne, 18 avr. 1961, sur les relations diplomatiques / Conv. New York, 28 sept. 1954, sur le statut des apatrides, art. 22, 2

#### **Jurisprudence internationale :**

**Nom de la juridiction abrégé, chambre, date, n° de l'affaire, nom des parties, titre de la décision**

Ex CEDH, 2 déc. 2014, n° 43978/09, Battista c/ Italie

#### **Monographie rédigée par un auteur :**

**Auteur, titre de l'ouvrage, mentions d'édition, année d'édition, lieu de publication, éditeur, collection, n° de la collection, préface, traduction, pagination totale, ISBN.**

Ex Gautier P.-Y., Propriété littéraire et artistique, vol. 1, 9<sup>e</sup> éd., 2015, Paris, PUF, Droit fondamental, Classiques, 912 p., ISBN : 978-2-13-063244-3.

#### **Thèse :**

**Auteur, titre de l'ouvrage, thèse, directeur(s) de thèse, mentions d'édition, année d'édition, lieu de publication, éditeur, collection, n° de la collection, pagination totale, ISBN**

Ex Defoort B., La décision administrative, thèse, mars 2015, LGDJ, Thèses, Bibliothèque de droit public, t. 286, 706 p.

#### **Mémoire :**

**Auteur, titre de l'ouvrage, mémoire, directeur(s) de mémoire, année d'édition, lieu de publication [université, avec éventuellement le master], pagination totale, ISBN**

Ex Mathe N., La fraude à la TVA, mémoire, 2011, Université Toulouse 1 Capitole, Master 2 Droit fondamental des affaires

#### **Ouvrage collectif / auteurs en nombre limité :**

**Tous les noms d'auteurs [séparés par une virgule, le dernier par « et »], titre de l'ouvrage, mentions d'édition, année d'édition, lieu de publication, éditeur, collection, préface, traduction, pagination totale, ISBN**

Ex Berre S., Camoz J.-Y., Elmalek E. et Kaddouch M., Environnement économique et managérial du notariat, sept. 2014, Defrénois, BTS notariat, 350 p.

#### **Ouvrage collectif / auteurs en nombre important :**

**Premier auteur et a., titre de l'ouvrage, mentions d'édition, année d'édition, lieu de publication, éditeur, collection, préface, traduction, pagination totale, ISBN**

Ex Gavard J. et a., La gestion financière des établissements scolaires locaux du second degré, 2011, Paris, Berger-Levrault, Les Indispensables, 780 p.

#### **Ouvrage collectif avec direction scientifique :**

**Directeur(s) scientifique(s) (dir.), titre de l'ouvrage, mentions d'édition, année d'édition, lieu de publication, éditeur, collection, pagination totale, ISBN**

Ex Mbongo P., Hervouët F. et Santulli C. (dir.), Dictionnaire encyclopédique de l'État, 2014, Paris, Berger-Levrault, 998 p., ISBN : 978-2-7013-1862

#### **Contribution dans un ouvrage collectif :**

**Auteur, titre de l'article, in Directeur(s) scientifique(s) (dir.), titre de l'ouvrage, mentions d'édition, année d'édition, lieu de publication, éditeur, collection, n° des pages, ISBN**

Ex Blanco F., Les vicissitudes de la conciliation médicale, in Castaing C. et a. (dir.), Mélanges en l'honneur de Jean-Marie Clément, 2014, Les Études hospitalières, p. 23

#### **Ouvrages encyclopédiques :**

**Nom de l'ouvrage abrégé, éditeur, volume, tome, nom de l'étude ou du fascicule, date de mise à jour, n° du paragraphe**

Ex JCl. Civil Code Formulaire, Fasc. 300 / Joly Contrats internationaux, livre 1, Le contrat international, n° 120

#### **Référence dans un périodique :**

**Abréviation du périodique date, n°, rubrique, n° des pages, type d'article abrégé n° de l'article, auteurs**

Ex AJDA 2015, p. 100 / D. 2015, Pan., p. 100, obs. Chevrier É. / RD bancaire et fin. 2010, alerte 100

#### **Article dans un périodique :**

**Auteur(s), titre de l'article, abréviation du périodique date, n° du périodique, rubrique, type d'article abrégé n° de l'article, n° de la ou des pages [p. X]**

Ex Cadiet L., Le principe de loyauté devant le juge civil et le juge commercial, Procédures 2015, dossier 10

#### **Article en ligne :**

**Auteur(s), type de document nom du document, nom de la ressource numérique ou nom de domaine, rubrique, date**

Ex Legeais D., Contrats de distribution, JCl. Commercial, Synthèse 50